

Suivi des observatoires

HE_S117 Pont du Diable

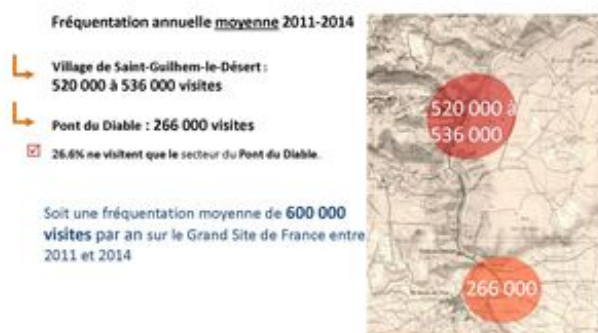
Valorisation du patrimoine : fréquentation et impact



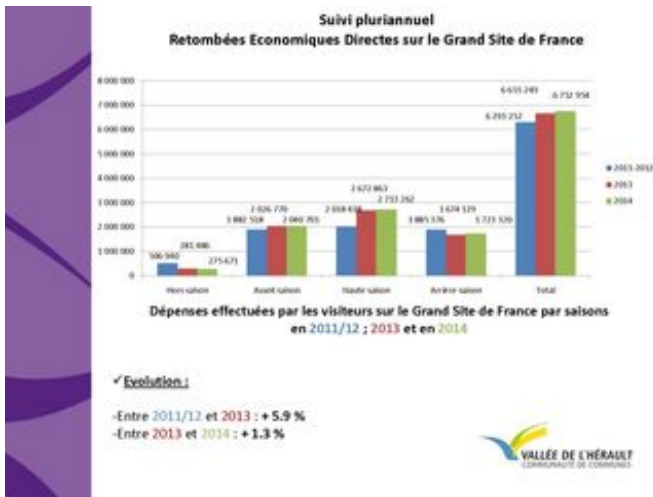
- La mise en place d'un **observatoire photographique du paysage** a pris forme en 2010 et est reconduit tous les 2 ans (dans les mêmes conditions : période, jour, luminosité, emplacement exact...). Cet outil de suivi et d'aide à la décision permet d'analyser les transformations des espaces afin d'orienter favorablement l'évolution du paysage. Cet outil a un intérêt pour le développement et la sauvegarde du territoire, ainsi la communauté de communes a décidé de le créer sur l'ensemble des 28 communes du territoire. Il sera étendu à la nouvelle échelle du Grand Site de France en 2018.

Observatoires de la fréquentation pluriannuelle

Les chiffres principaux



- **L'observatoire de la fréquentation** mesure depuis 2011 l'évolution des fréquentations et cherche à répondre et suivre les grands objectifs de gestion du Grand Site de France. Ces grands objectifs sont la diffusion de la fréquentation dans le temps (développement des ailes de saison) et dans l'espace (villages portes, territoire intercommunal), ne pas augmenter les pics de fréquentation et suivre l'allongement de la durée de présence des visiteurs.



► Créé en 2011, **l'observatoire des retombées socio-économiques** permet de suivre l'impact du Grand Site de France sur l'économie locale. Il précise essentiellement les retombées économiques directes liées à son activité mais aussi à son attractivité. Il suit également l'économie touristique de la vallée de l'Hérault (nombre d'entreprises, d'emplois, de chiffres d'affaires approximatif...).



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**